

12 juillet 1988 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Rencontre de M. François Mitterrand, Président de la République, avec la presse, à la suite de la visite de la base aérienne de Luxeuil, sur la stratégie de dissuasion et la position de la France ainsi que sur le désarmement, mardi 12 juillet 1988.

QUESTION.- M. le Président il y aura un problème d'actualité internationale à propos de ce que M. Gorbatchev a proposé hier : un sommet des pays européens...

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas le sujet. Pour l'instant je croyais que nous parlions avions, défense nationale, organisation de notre force aérienne etc...

- QUESTION.- On parle aussi de défense. M. Gorbatchev parle de défense.

- LE PRESIDENT.- Tout se tient mais pour l'instant j'aimerais bien que l'on parle des choses que vous voyez, sur lesquelles vous vous interrogez ?

- QUESTION.- Est-ce que votre visite ici a une signification particulière autre qu'une simple inauguration ?

- LE PRESIDENT.- On peut toujours se demander à quoi servent des visites ou inspections là où s'organisent nos forces armées. Mais comme elles dépendent directement du Chef de l'Etat il est bien normal que celui-ci s'informe auprès de ceux qui servent ces armées. Le terme "inauguration" oubliez-le si vous voulez. C'est depuis le début juillet que ces nouveaux moyens sont vraiment inaugurés. Je suis venu simplement constater l'effort accompli. Moi aussi, comme vous, j'ai besoin d'autre chose que de documents écrits ou de fascicules budgétaires pour me rendre compte de l'effort qu'accomplit la Nation pour organiser sa défense et sa sécurité. Donc, je tiens à les voir moi-même d'autant plus que je rencontre à cette occasion les officiers, les hommes, les techniciens, les spécialistes, tous ceux qui concourent à l'édification de notre défense.

- Comme vous le constatez, je suis là accompagné de M. le ministre de la défense `Jean-Pierre Chevènement`, des chefs d'Etat-major et de tous ceux qui sont en mesure de m'apporter les éléments d'appréciation dont j'ai besoin. Donc, je crois que c'est utile au moins pour moi et il semble que ça le soit pour vous puisque vous êtes là aussi alors que rien ne vous y obligeait. C'est parce que vous avez besoin comme moi de constater, d'observer, d'entendre les explications et les commentaires des spécialistes. Le mot spécialiste étant réducteur car il s'agit tout de même de l'une des grandes activités de la Nation qui assure sa permanence et sa survie. Je remplis donc mon rôle en venant à Luxeuil, comme je suis allé dans bien d'autres endroits.\

QUESTION.- Le fait que cela `la base aérienne de Luxeuil` fasse partie de nos forces de dissuasion nucléaire est-ce que cet aspect-là a un aspect différent d'une simple visite à une unité ?

- LE PRESIDENT.- Tout est utile et tout est complémentaire. On peut dire que la dissuasion est notre stratégie, stratégie autonome de dissuasion. On ajoute nucléaire, mais toute notre armée prend part au développement de cette dissuasion. On ne peut avoir de distraction nulle part. Il faut que notre armée soit en disponibilité permanente sous tous ses aspects jusqu'au plus modeste rôle. Mais il est évident que puisque notre stratégie est appuyée sur la dissuasion nucléaire il nous faut donc porter le plus loin possible les connaissances scientifiques et techniques, ainsi que la pratique des armes de dissuasion. Elles sont marines ou sous-marines,

elles sont aériennes, on vient de le constater, elles sont terrestres. L'une et l'autre pouvant se substituer l'une à l'autre, nous apportant une diversité de moyens qui permet une souplesse non pas spécialement dans l'usage, qui n'est pas recherché, mais dans l'effet dissuasif, c'est-à-dire dans la crainte qu'inspire notre armée à quiconque voudrait agresser notre pays. C'est l'ensemble de ces forces et de ces moyens qui organise la dissuasion dont vous voyez là l'un des aspects les plus remarquables, les plus typiques. Je ne dirai pas les plus intéressants. Il y a là et sur le plan mécanique, sur le plan esthétique, sur le plan scientifique et sur le plan de la qualité du personnel, un exemple que je crois devoir signaler des potentiels de notre armée. Vous avez vu ces mirages 2000-N ASMP. ASMP, c'est-à-dire air, sol, moyenne portée, qui en sont arrivés aujourd'hui à être une véritable composante capable de pénétrer - l'avion sans doute, le missile certainement - de pénétrer toute défense ennemie. Cela nous apporte, je le répète, une diversité de moyens dont nous avons le plus grand besoin.\

QUESTION.- Ce missile `ASMP` a été construit, en tous cas la décision de construction de ce missile est partie sous votre septennat et donc sa mise en service sous le deuxième septennat, est-ce que cette arme ne correspond pas précisément à la doctrine d'emploi de la dissuasion nucléaire que vous avez précisé lors d'une dernière interview dans le Nouvel observateur ?

- LE PRESIDENT.- Il est quand même normal que les moyens militaires mis à la disposition de notre dissuasion soient conformes à la doctrine dissuasive. Ce ne serait pas très logique d'agir autrement. Comme vous le savez, nous entendons observer une politique de dissuasion dont l'objet est défini par les mots mêmes, par le vocabulaire. Nous organisons notre armée de telle sorte que nous rendons la guerre impossible et que celui qui y songerait doit savoir l'étendue des dommages qu'il pourrait subir, ce qui a notre sens doit suffire à dissuader. Mais cela nous oblige à être naturellement toujours à la pointe des connaissances techniques et scientifiques. Dès lors que nous serions au dessous du seuil de crédibilité, pourquoi parler de dissuasion ? La dissuasion est essentiellement stratégique. La force dite préstratégique remplit son rôle notamment si l'on veut échelonner au minimum la menace réduite à l'ultime avertissement, à un seul avertissement bien entendu de ce caractère-là. Il peut y avoir beaucoup d'autres formes d'avertissements : verbal, téléphonique, diplomatique, tout ce que l'on voudra et, dès lors que l'on entre dans le champ de l'action militaire, un seul et ultime avertissement. Cet avertissement doit donc pouvoir répondre à des conditions de souplesse, de distance, d'objectif limité, celui que décide le Chef de l'Etat bien entendu dans le conseil qu'il recherche à la fois du gouvernement ou des ministres chargés de notre armée, comme de nos Chefs d'Etat-major. C'est de cette souplesse dont nous avons besoin pour que véritablement notre élément préstratégique contribue puissamment à la dissuasion. Cela se limite-là, ce n'est pas la peine d'en dire plus, telle est notre doctrine.\

QUESTION.- J'aimerais que vous nous expliquiez la différence que vous faites entre ce que l'on appelle l'ultime avertissement et ce que d'autres appellent la riposte graduée ?

- LE PRESIDENT.- Vous me posez une question dont vous connaissez très bien la réponse. Quand on parle de riposte graduée cela veut dire l'on suppose toute une série de degrés, dont la détermination dépend aussi de la décision d'autres Chefs d'Etat puisque c'est la doctrine officielle de l'OTAN, et notamment la doctrine officielle des Etats-Unis d'Amérique. A quel moment la graduation commence-t-elle, où s'arrête-t-elle ? Je n'en sais rien. Cela dépendrait sans doute de facteurs étrangers.

- Donc plusieurs degrés. L'adversaire se dévoile. Il attaque par des moyens conventionnels ou non. Il essaie de contourner, ou par le bas ou par le haut, la menace que représentent les forces nucléaires de l'OTAN. Les dirigeants de l'OTAN dans le commandement intégré, dans lequel nous ne sommes pas, déterminent selon des données qui sont sans doute plus encore politiques que militaires, le moment et le moyen. Je pense que cette stratégie n'est pas à la mesure de l'Europe qui n'a ni l'espace, ni les armes, qui nous permettraient de juger pendant quarante-huit heures, une semaine ou deux mois, ce qu'il convient de faire alors que notre pays est sur le continent de l'Europe où existent trois puissances nucléaires : l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France.

- L'ultime avertissement, cela veut dire qu'il n'y a qu'un seul degré. S'il est franchi, alors la

dissuasion ne jouant plus, c'est la guerre. Pour dissuader, il nous faut ce que nous constatons aujourd'hui : un armement perfectionné, qui, m'a-t-on dit, et tout le vérifie, est aujourd'hui sans comparaison avec aucun autre. A partir du moment où nous disposons d'un équipement, d'un matériel et d'un personnel aussi adapté à leurs tâches, je le répète, la dissuasion est faite pour qu'il n'y ait pas la guerre. Ces armes ne sont pas faites pour la gagner. On ne suppose pas tout un échelonnement de batailles successives sur un territoire aussi étroit, avec une capacité de destruction aussi considérable ! Quand vous faites des comparaisons avec Hiroshima, vous savez bien comment on peut conclure selon le type d'armes que l'on emploie. Et qui pourrait songer à déclencher une guerre de ce type. En tout cas, depuis quarante ans, l'équilibre a été préservé, et on peut dire qu'en Europe, si des conflits armés ont pu être évités alors que certaines circonstances auraient pu faire craindre qu'ils n'éclatent, c'est bien parce que la force dissuasive a joué. Et je tiens à la préserver.\

Le problème du désarmement que vous pourriez me poser en me disant : à compter d'un certain moment, est-ce que le désarmement ne risque pas de démanteler ce système : je vous répondrai que le débat est russo-américain ou américano-soviétique, et que pour l'instant, il a abouti sur les armes nucléaires à portée intermédiaire. On en est qu'au début, l'accord est fait, c'est une excellente chose, mais l'application sera longue et difficile.

- Puis la discussion s'est élargie aux armes stratégiques, celles qui font plus de 5000 kilomètres de portée. On nous dit : peut-être ira-t-on jusqu'à la destruction de 50 % de ces armes qui sont de l'ordre de 12000 de chaque côté. 50 % laisseraient ces deux grands pays tellement au-dessus des forces dont nous disposons, qu'il faudra encore beaucoup de temps avant que la question du désarmement de la France soit posée, sur ce terrain-là, étant entendu que ce que je demande, j'ai entendu moi aussi M. Gorbatchev aborder ce sujet-là, c'est que l'on se préoccupe du désarmement conventionnel. C'est moi qui ai demandé lors du sommet récent de l'OTAN `2 mars 1988` - la réunion politique et diplomatique de l'OTAN, je ne parle pas là du commandement intégré militaire auquel nous ne participons pas - à la réunion de Bruxelles où se trouvaient les Chefs d'Etat et de gouvernement, et telle a été la position prise, de donner la priorité désormais à la négociation sur les armes conventionnelles. Sans pour autant abandonner la négociation russo-américaine sur les forces intermédiaires et sur les forces stratégiques. Il nous semble que pour l'Europe c'est la première sécurité pour parvenir à un équilibre qui soit naturellement le plus bas possible, comme dans tous les autres domaines, entre les forces de l'Est et les forces de l'Ouest.

- Et j'avais demandé qu'un délai fût fixé avant que les pays en cause, notamment la France, ne s'attaquent à d'autres problèmes, par exemple au renforcement, disons le renforcement, parce que la "modernisation" elle, est normale, cela veut dire qu'on se tient en état. Mais plutôt que le renforcement des armes à courte et très courte portée, celles qui font moins de 500 kilomètres, priorité a été reconnue au désarmement conventionnel. N'accumulons pas les nouveaux risques de surarmement alors que l'on a une chance de désarmer, mais que cela ne peut avoir qu'un temps et un temps limité. J'avais dit deux ou trois ans.

- L'écho que j'ai entendu de M. Gorbatchev est intéressant mais il suppose un certain nombre de conditions politiques sur lequel j'aurai l'occasion, plus tard, de m'exprimer et que je résumerai ainsi : on demande en somme qu'il y ait une sorte de découplage entre l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique, entre les deux parts du continent, et le bord de l'atlantique d'une part. D'autre part les termes employés nécessitent examen pour qu'on sache bien de quoi on parle, car quand on parle d'équilibre, c'est bien le mot, on ne peut pas jouer avec les mots pour réduire les armes d'autant, de part et d'autre, dès lors que le déséquilibre persisterait.\

QUESTION.- Je voudrais savoir ce que vous pensez des problèmes budgétaires de défense, au regard des priorités autres de la Nation, est-ce que vous considérez que l'effort que la France consent pour sa défense est suffisant, insuffisant, doit rester en l'état ?

- LE PRESIDENT.- C'est au gouvernement d'examiner la répartition de ces crédits. C'est au gouvernement de le faire. Il doit donner priorité, selon le cas et selon la nécessité, à telle ou telle forme d'activité de la Nation. Vous savez que la priorité absolue qui a été reconnue, en tout cas par ce gouvernement, c'est la priorité de l'Education nationale. Mais bien entendu la nécessité

par le gouvernement, c'est la priorité de l'Education nationale. Mais bien entendu la nécessité militaire n'est pas pour autant méconnue. Il existe une loi programme militaire dont le déroulement doit se poursuivre. A quel prix, de quelle manière, c'est au gouvernement, au Premier ministre, au ministre de la défense, d'en débattre. Le conseil de défense qui sera réuni bientôt aura certainement l'occasion d'en parler. Je ne veux donc pas précéder le moment utile.

- QUESTION.- M. le Président, souhaiteriez-vous que se développe une coopération européenne en matière d'armement nucléaire, notamment avec la fabrication du missile Air-sol moyenne portée avec la Grande-Bretagne ?

- LE PRESIDENT.- Pourquoi pas ? Ce serait, cela pourrait être souhaitable, je dis pourrait être parce que je sais qu'on est obligé de parler au conditionnel. Les différentes tentatives qui ont été faites de notre part pour harmoniser davantage les formes d'armement avec la Grande-Bretagne ont été accueillies avec sympathie, mais sans résultat jusqu'ici. Et comme vous le savez, la Grande-Bretagne se fournit, soit par ses propres fabrications, soit, et essentiellement, aux Etats-Unis d'Amérique. Mais c'est naturellement une voie sur laquelle il faudrait s'engager.\